

Réunion n°2 du groupe de travail du SAGE du bassin de la rivière Vendée

20 février 2004 – 18h00 – Maison de Pays – la Châtaigneraie

COMPTE-RENDU

CONTACT : Olivier Caillé - Cellule animation SAGE
Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise
Hôtel du Département - Rue de l'Abreuvoir - 79021 NIORT Cedex
tel : 05 49 06 79 79 (poste 71 48)
fax : 05 49 06 77 71
e-mail : i-i-b-sevre-niortaise@wanadoo.fr

Rédaction : Olivier Caillé

Relecture : Christiane Chardon
Christian Cozilis
Olivier Favre
Marie Trocmé

Réunion n°2 du groupe de travail du SAGE du bassin de la Vendée du 20 février 2004

Etaient présents :

Bernadette	BATY	maire SAINT-HILAIRE-DE-VOUST
Hilaire	BATY	Membre de la Chambre d'agriculture 85
Dominique	BAUDON	Président du Syndicat Intercommunal des Communes Riveraines de la Vendée
Jean-Claude	BELY	maire SAINT-SULPICE-EN-PAREDS
Brigitte	BENATIER	Service Environnement du SDAEP 85
Gilles	BERLAND	maire VOUVANT
Gabriel	BICHON	Conseiller Général du canton de Coulonges/Autize
Philippe	BOISSON	maire CHAPELLE-AUX-LYS (LA)
Olivier	CAILLE	Animateur du SAGE Vendée
Christiane	CHARDON	Adjointe au Maire de St Martin des Fontaines
Henri	CHAUVIN	Président de l'Amicale Vendée-Mère et barrages de Mervent
Bernard	CHOUQC	maire SCILLE
Camille	CLISSON	Président AAPPMA Amicale des Pêcheurs de l'Autize
Christian	COZILIS	Directeur du bureau d'études CE3E
Michel	DESNOUE	Membre de la Chambre d'agriculture 79
Olivier	FAVRE	service Environnement, Communauté de Communes du Pays de Fontenay le Comte
Louis	FAVREAU	Président du SIAEP d'utilisation des eaux de la forêt de Mervent, Maire de Mervent
Pierre	GELLE	Délégué communautaire de la Communauté de communes de Vendée, Sèvre, Autise
Serge	GELOT	Membre de la Chambre d'agriculture 85
Jean-Marie	GIACONE	chef du complexe hydraulique de Mervent, SAUR
Guy	GORON	maire SERIGNE
Patrick	GRAYON	Adjoint au Maire de Longèves
Hubert	GREAU	Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie, Adjoint au Maire de la Châtaigneraie
Roger	HERVE	Président du SIAEP sources de la Longèves, maire de St Martin des Fontaines
Bernard	MAJOU	délégué du Syndicat Intercommunal d'Utilisation des Eaux de la Forêt de MERVENT
Charles	MALLARD	Association Vendéenne pour la Qualité de la Vie
Etienne	OUVRARD	LPO Vendée
Gaston	PAGEAUD	Membre du Syndicat Intercommunal d'Utilisation des Eaux de la Forêt de MERVENT, Maire de Doix
François-Marie	PELLERIN	Association de Protection, d'Information, d'Etude de l'Eau et de son Environnement
Marc	POISSONNIER	responsable subdivision DDE Pouzauges / la Châtaigneraie
Eric	RAMBAUD	Président du SIAEP sources de l'Arkanson, Président du SDAEP 85, maire de Bazoges en Pareds
Jean-Claude	REMAUD	Président de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay le Comte, maire de Fontenay le Comte
Thérèse	ROY	maire TARDIERE (LA)
Michel	SAVINEAU	maire PISSOTTE
Emmanuel	SECHET	LPO Vendée
Marcel	TALBOT	maire Adjoint BUSSEAU (LE)
Bernard	TARNIER	Adjoint au Maire de Marillet
Gilbert	TOUCHARD	Représentant de la Fédération de Pêche 79
Magali	TRESSIERES	Service eau du Conseil Général de la Vendée
Marie	TROCME	Directrice de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise
Yannick	YOU	Vice-Président de la section régionale conchylicole de Pays de la Loire

Etaient excusés :

Marie-Thérèse	ALGUDO	Conseillère Régionale des Pays de la Loire
Bernard	BATY	maire SAINT-MAURICE-DES-NOUES
Michel	BECOT	Conseiller Régional de Poitou-Charentes, Sénateur des Deux-Sèvres, Maire de Moncoutant
Christian	BONNET	Maire de Coulonges/Autize, Président de la Communauté de Communes du Val d'Autize
Gilbert	BRIN	Président de la Fédération de Pêche 85
Jean	CANTET	Président du Syndicat des eaux de Gâtine
Georges	CHAUVEAU	Adjoint au Maire de Saint Maixent de Beugne
Jean	COIRIER	maire FOUSSAIS-PAYRE
Alain	COULAS	Sous-Préfet de Fontenay le Comte
Joël	DAVID	Président de la Communauté de Communes Terre de Sèvre - Moncoutantais
Jean	DE LA ROCHETHULON	Conseiller Régional des Pays de la Loire, Vice-Président du Conseil Général de la Vendée
Philippe	DE VILLIERS	Président du Conseil Général de la Vendée
Fabrice	ENON	Syndicat Mixte du Parc Interrégional du Marais Poitevin
Gilbert	FAVREAU	Président du Syndicat Mixte du Pays de Gâtine (SMAEG)
Paul	FERRAND	pour la Directrice Régionale de l'Environnement des Pays de la Loire
Florence	GABORIAU	Service Environnement, Conseil Général des Deux-Sèvres
Gérard	GROLLEAU	représentant agricole local
Pierre	GUERRAULT	pour la Directrice Départementale des Services Vétérinaires de la Vendée
Roger	GUIGNARD	Adjoint au Maire de Bourneau
Marie-Christine	HERBOUILLER	maire CHATAIGNERAIE (LA)
Bernard	HIPEAU	Président de la Communauté de Communes de l'Orée de Gâtine
Bernard	LAUBIES	Président du SDAEP 85
Bruno	LE ROUX	pour le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt des Deux-Sèvres, chef de la MISE 79
Vanessa	LOUIS	pour la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Vendée
Colette	MAILLET	Présidente de l'ADEV
Jean-Pierre	MAINGUET	pour le Directeur de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne
Jacques	MORISSET	Président de l'IIBSN
Jean-Marie	MORISSET	Président du Conseil Général des Deux-Sèvres
Claude	OUVRARD	Conseiller Général du canton de la Châtaigneraie, Président de la Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie
Patrick	PETITEAU	pour le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de la Vendée
Bernard	PEUZIAT	Chef du service Environnement, Conseil Régional des Pays de la Loire
Michel	PISTON D'EAUBONNE	Communauté de communes de Vendée, Sèvre, Autise, Maire de Bouillé-Courdault
Frédéric	PORTIER	pour le Délégué Régional du Conseil Supérieur de la Pêche
Jean-Claude	RICHARD	Président de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise
Guy	ROBERT	Membre titulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée
Danièle	ROCHER	Adjointe au Maire de Mervent
Joël	SARLOT	Conseiller Général du canton de l'Hermenault, Président de la Communauté de Communes du Pays de l'Hermenault
Dominique	SIMONNET	Chambre d'agriculture de Vendée
Edmond	SOULARD	maire THOUARSAIS-BOUILDROUX
Joël	SOULARD	Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée
Jean	TALLINEAU	Conseiller Général de la Vendée, Maire de Maillezais
Germain	THEIL	Délégué titulaire de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay le Comte, Adjoint au Maire de l'Orbrie
Pascal	TRINTIGNAC	Ingénieur SMIDAP

PREAMBULE

Madame Christiane CHARDON, Présidente du groupe de travail, accueille les membres du groupe et rappelle le stade d'avancement de la démarche en cours pour l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux sur le bassin de la rivière Vendée. Elle ouvre la réunion en soumettant à l'approbation des participants le compte-rendu de la dernière réunion qui s'est tenue le 9 décembre 2003.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Elle rappelle l'interdépendance de l'amont et de l'aval du bassin : « les usages légitimes de l'eau doivent, pour être mieux garantis, être mieux partagés et mieux assis sur un milieu en bon état. »

Madame CHARDON présente ensuite les autres points à l'ordre du jour et qui font l'objet de présentations :

- Bilan provisoire besoins/ressources par Christian COZILIS du bureau d'études CE3E
- Restitution des résultats de l'étude de hiérarchisation des risques potentiels de pollution bactériologique en Baie de l'Aiguillon (analyse de la contribution du bassin versant amont de la Vendée et propositions d'améliorations et d'actions) par Olivier CAILLE, animateur du SAGE
- Orientations pour la mise en place de contrats de restauration et d'entretien de rivières par Olivier CAILLE, animateur du SAGE

Ces présentations seront suivies d'un débat.

Monsieur COZILIS rappelle les objectifs de la réunion :

- dégager les enjeux locaux qui s'exprime sur le SAGE Vendée
- lister et hiérarchiser par ordre de priorité tous les problèmes rencontrés sur le territoire du SAGE
- mettre en lumière les atouts et contraintes vis-à-vis de la ressource en eau, des milieux et des usages
- prendre en compte la position des acteurs sur les enjeux transversaux communs aux trois SAGE

Il souligne ensuite la nécessité de distinguer deux secteurs sur le SAGE Vendée : l'amont et l'aval du complexe des retenues de Mervent. En effet, ce complexe hydraulique, constitue une discontinuité géomorphologique et hydrodynamique, et se trouve par ailleurs sur une zone transitoire d'un point de vue géologique. Ce contact géologique entre les formations du socle et sédimentaires conditionne fortement l'occupation du sol et les paysages.

Bilan provisoire besoins/ressources

Monsieur COZILIS présente le bilan provisoire besoins/ressources sur la période de référence du 1^{er} mai au 30 novembre.

La présentation appelle les remarques suivantes :

Monsieur Eric RAMBAUD, Président du SDAEP de la Vendée, s'interroge sur les chiffres utilisés par le bureau d'études qui pourraient peut-être être étendus, du moins pour ceux concernant l'alimentation en eau potable, à un plus grand nombre d'années et en année complète.

Monsieur COZILIS répond que le travail en cours prendra en compte l'ensemble des données disponibles.

Monsieur Serge GELOT, représentant la Chambre d'Agriculture de la Vendée, souligne que les besoins étudiés sont les besoins passés, et non les futurs.

Monsieur COZILIS précise que l'analyse des besoins futurs, difficilement estimables, donnera les tendances d'évolution.

Le travail réalisé devra ainsi être affiné pour aboutir, via la définition des enjeux, des atouts et des contraintes, à un diagnostic pertinent de la ressource en eau et des milieux sur le territoire.

Etude de hiérarchisation des risques potentiels de pollution bactériologique en Baie de l'Aiguillon (analyse de la contribution du bassin versant amont de la Vendée et propositions d'améliorations et d'actions)

Monsieur Olivier CAILLÉ, animateur du SAGE, présente le travail réalisé par Mademoiselle Magali CRESTÉ, concernant la pollution bactériologique de la baie de l'Aiguillon par les communes du SAGE Vendée. Une synthèse du rapport d'étude et un atlas cartographique accompagnait l'invitation à cette réunion. Le dossier complet (rapport + annexes + synthèse + atlas) est consultable à la Châtaigneraie (Maison de Pays), à Fontenay le Comte (Maison de Pays) et à Niort (au siège de l'IIBSN).

Le travail réalisé constitue la base du volet bactériologique du SAGE qui servira de guide tout au long de l'étude d'élaboration du SAGE, notamment en terme d'orientations et de préconisations pour la phase 3.

La présentation appelle les remarques suivantes :

Monsieur Hilaire BATY, représentant la Chambre d'Agriculture de la Vendée demande quelles données ont été utilisées pour l'analyse des élevages.

M. CAILLÉ répond que les cheptels sont évalués à partir du recensement général agricole année 2000, et Madame CHARDON précise que les résultats de l'enquête « structures » de la DDAF seront disponible en juillet et permettront d'actualiser les données.

Madame CHARDON remercie Magali CRESTE pour le travail réalisé sur cette étude.

Orientations pour la mise en place de contrats de restauration et d'entretien de rivières

M. CAILLÉ présente le travail prévu dans le cadre du diagnostic SAGE : il s'agit, dans un premier temps, d'une analyse des actions de restauration et d'entretien déjà engagées sur des portions du territoire du SAGE et, dans un second temps d'orientations pour le montage de projets complémentaires (sur les secteurs non couverts).

Des actions sont en cours de définition sur la partie Sud du territoire :

- sur les territoires des communautés de communes Vendée Sèvre Autise et Pays de Fontenay, étude préalable à la mise en place d'un Contrat Restauration Entretien (CRE)
- sur le territoire de la communauté de communes du Pays de l'Hermenault, amont de la rivière Longèves, étude complémentaire pour le CRE cité précédemment.

Aucune action en cours au Nord et à l'Est :

- sur le territoire de la communauté de communes du Pays de la Châtaigneraie (Nord)
- Sur le territoire deux-sévrien du SAGE (Est)

Les orientations pour le montage futur de projets devront, à partir des besoins exprimés localement, définir la faisabilité de ces projets et identifier les maîtres d'ouvrage potentiels et les modalités de mise en œuvre et de suivi. Elles devront, en outre, permettre la cohérence d'ensemble à l'échelle du SAGE.

Compte tenu des modalités de mise en œuvre financières et de maîtrise d'ouvrage des actions en cours sur la zone Sud qui restent à préciser, un certain nombre d'interrogations subsistent actuellement. Une note spécifique sera prochainement rédigée à ce sujet.

La présentation appelle les remarques suivantes :

Monsieur Charles MALLARD de l'AVQV, demande des précisions sur le financement du CRE en cours de définition.

Madame Marie TROCMÉ, Directrice de l'IIBSN, répond que le Contrat Restauration Entretien de cours d'eau permet de mobiliser des financements conséquents (Agence de l'Eau, Conseils Régionaux et Généraux) pour des actions cohérentes et coordonnées (contrairement à des actions isolées).

Réflexion / Débat

M. COZILIS lance le débat en invitant les participants à faire part de leurs remarques, leurs attentes vis-à-vis de la démarche SAGE. Il rappelle qu'un délai supplémentaire est donné pour répondre au questionnaire (échéance : 1^{er} mars).

Monsieur Henri CHAUVIN, représentant la Fédération de Pêche de la Vendée et Président de l'AAPPMA « Vendée Mère et barrages de Mervent » (association de pêche), aborde deux sujets : la qualité des eaux superficielles (pollution domestique, urbaine et rurale, pollution industrielle et agricole) ainsi que la gestion des niveaux d'eau sur les retenues (notamment celle d'Albert en période hivernale).

Monsieur Louis FAVREAU, Président du Syndicat Intercommunal d'Utilisation des Eaux de la forêt de Mervent, propriétaire des ouvrages de régulation des niveaux répond que le problème des niveaux d'eau résulte de la gestion actuelle qui répond aux exigences de l'Agence de l'Eau, laquelle impose des règles de gestion financière des niveaux et des lâchers d'eau. A titre d'illustration, le 30 avril à minuit, le plan d'eau de Mervent doit être à sa côte maximale, sans quoi le Syndicat s'expose à des pénalités financières.

Monsieur Michel DESNOUE, représentant la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres fait une proposition pour que soit étudiée le cas des prairies et des retenues collinaires pour régler les problèmes de l'entretien et de la régulation des crues.

Monsieur Yannick YOU, représentant la Section Régionale Conchylicole Pays de la Loire rappelle le problème de la profession mytilicole à l'exutoire de toutes les eaux du bassin, en Baie de l'Aiguillon où les problèmes de qualité des eaux liés à la gestion hydraulique des ouvrages du Marais poitevin, est en partie dû à un manque de concertation entre les différents gestionnaires. Il regrette, en prenant l'exemple d'une situation ponctuelle, la lenteur de l'administration à réagir sur le sujet préoccupant de la qualité des eaux littorales. La profession fait, à son compte, des analyses de qualité des eaux qui donnent des résultats alarmants aux estuaires (présence très fréquente de salmonelles).

Madame TROCMÉ, précise la difficulté des administrations intervenant au titre la police de l'eau sur le secteur du marais où un grand nombre d'entités administratives se côtoient. Elle ajoute que dans le cadre des SAGE, des solutions pourraient être apportées pour faciliter la coordination des actions au niveau du territoire et cite l'exemple du réseau de suivi qualitatif des eaux mis en place sur le Marais par l'IIBSN.

Madame CHARDON revient sur la proposition de M. DESNOUE, en insistant sur la réflexion à mener en accord avec la profession agricole au sujet du nécessaire maintien des prairies humides.

M. DESNOUE précise que cette tâche sera d'autant plus difficile que la baisse du nombre d'exploitants agricoles se poursuivra.

Monsieur Serge GELOT, représentant la Chambre d'Agriculture de la Vendée, souligne que les prairies naturelles seront bientôt protégées par le système de compensations financières prévu par la réforme de la PAC. Il insiste sur le fait que le complexe de Mervent est un atout pour le territoire : outil de gestion des crues l'hiver et de soutien d'étiage l'été. A propos des zones inondables, il indique qu'il sera possible de s'appuyer sur l'étude dite « territoires stratégiques » conduite sur la zone humide du Marais Poitevin (hors SAGE Vendée). Il aborde également le processus naturel inéluctable d'envasement de la Baie de l'Aiguillon qui met en péril les activités du Marais. Par ailleurs, il s'interroge sur la réelle nécessité d'harmonisation des protocoles de gestion volumétrique (prélèvements agricoles en nappes) et indique que les mesures en vigueur sur le département de la Vendée ajustées depuis 1997 sont aujourd'hui optimales (il cite la réussite pour la campagne 2003, malgré la sécheresse).

Madame TROCMÉ précise que l'harmonisation des protocoles de gestion volumétrique semble être souhaitée par certains acteurs notamment sur les secteurs en limite des départements des Deux-Sèvres, de Vendée et de Charente-Maritime. Elle précise que les opérations de maîtrise de l'envasement des exutoires, comme le soulignait le rapport Roussel, sont engagées avec plus ou moins de succès, un effort significatif étant réalisé sur les exutoires de la Sèvre Niortaise.

Monsieur Michel SAVINEAU, Maire de Pissotte, aborde le problème de l'assainissement non collectif qu'il n'est pas aisé de mettre en œuvre sur certaines parcelles, notamment si les sols sont argileux.

M. DESNOUE aborde à nouveau le problème des boues de stations d'épuration communales qui sont valorisées par épandage sur des parcelles agricoles et dont les caractéristiques qualitatives doivent être garanties pour qu'elles soient acceptées par les exploitants.

Pour conclure, Madame CHARDON, Présidente du groupe de travail, laisse la parole au Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vendée, Monsieur Jean-Claude REMAUD. Celui-ci rappelle brièvement les axes de travail qui ont été abordés au cours de cette réunion et dont les enjeux devront être définis lors du diagnostic.

La réunion s'achève à 20h15 par un verre de l'amitié offert par la Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie.

*La Présidente du groupe de travail
du SAGE Vendée*

Christiane CHARDON
